

Plan local d'urbanisme de Bédoin

MODIFICATION N°2

3.4 – Règlement graphique

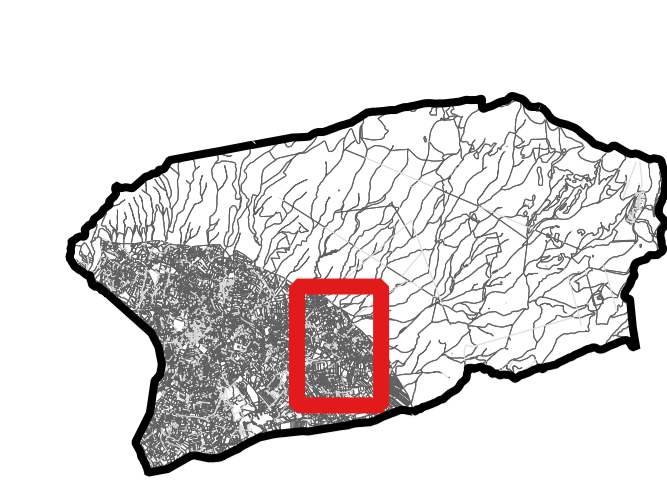

Plan de secteur Est



Jérôme Berquet - Urbaniste O.P.Q.U.
Consultant en Planification & Urbanisme réglementaire
Le Dôme - 1122, avenue du Piré - 34000 Montpellier



ELLIPSIG
Conseil & prestation en géomatique
1, rue de Chercell - 34070 Montpellier



- Limites de zones
- Espaces Boisés Classés
- Servitude de mixité sociale pour la réalisation de programmes de logements
- Emplacements Réservés
- Secteur de points à voir
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Élément de patrimoine bâti à protéger
- Élément de patrimoine bâti à protéger
- Éléments de patrimoine écologique à protéger
- Zone inondable : enveloppe réglementaire PPRI Sud Ouest du Mont Ventoux

